

## Logistique, territoire et régulation

### **Organisateurs-trices :**

MASSON Sophie, Professeure  
Université de Perpignan, UMR ART-DEV Sophie.masson@univ-perp.fr

### **Contact :**

Sophie.masson@univ-perp.fr

### **Texte d'appel à communications**

La logistique, au-delà d'être un élément fondamental des stratégies des entreprises ainsi qu'un support de la mondialisation, marque les territoires au regard des enjeux économiques, environnementaux et sociaux associés à l'implantation des plates-formes et des entrepôts (approvisionnement des espaces urbains, développement d'emplois locaux, maîtrise de l'étalement urbain et des externalités négatives) (Masson, Petiot, 2012, 2013). Le fort déploiement spatial de la logistique caractérisé par un double mouvement de polarisation sur les grandes aires urbaines et d'étalement sur leurs périphéries (Dablanc et Andriankaja, 2011; Guerrero, Proulhac, 2014, 2016; Heitz, Dablanc, 2015) observé depuis les années 1990 questionne l'aménagement de l'espace et la gouvernance territoriale (Hesse, 2004, McKinnon, 2009; Dablanc et Ross, 2012; Raimbault, 2014, 2016; Heitz, 2017; Masson, 2017). La régulation des implantations logistiques répond à un double objectif : d'une part, accompagner le développement du secteur logistique en territoire et son ancrage, d'autre part, contrôler les implantations dans le territoire, anticiper et planifier les besoins et les modalités d'accueil de ces activités (Masson, 2017). Le développement logistique territorial intéresse fortement les acteurs publics tant locaux (Debrie, Heitz, 2017 ; Masson, 2017), dans un contexte de décentralisation et de concurrence territoriale, que centraux (Livolsi, Camman, 2017) avec l'élaboration, à l'échelle nationale, de plans logistiques stratégiques. Ainsi, la logistique devient un « nouvel objet politique » (Savy, 2017). L'objectif de cette session spéciale est de contribuer à une réflexion sur les rapports entre développement logistique et action publique. Il s'agira (sans que cette liste soit exhaustive) de mieux formaliser les enjeux logistiques aux différentes échelles de l'action publique ; d'analyser les politiques publiques dédiées à la logistique en territoire (notamment en matière de clusterisation (Bounie, Blanquart, 2017 ; Masson, Petiot, 2014) ; de programmation de projets logistiques urbains, etc.); de discuter de ses modalités, résultats, limites et contradictions. L'intérêt de cette session spéciale sera de croiser les points de vue disciplinaires, les approches théoriques et méthodologiques, les résultats de terrain, etc.

**Mots-clés :** Développement logistique, Territoire, Action publique, Régulation, Planification